dévouer au œuvres de charité et particulièrement pour aider les pauvres vieillards. Elle a été appelée à l'Hospice de Lannoy en 1906 où elle exerce avec un dévouement sans borne depuis cette date les fonctions de Directrice.

Fraternelle des A.C. — La Commission de la Fraternelle des anciens Combattants de Lys, Lannoy, Toufflars, fait un dernier appel à la section pour que le Congrès du Tourcoing soit digne de la considération méritée que de toute part, on accorde à l'U.N.C. Toute la section tiendra à accompagner son nouveau drapeau à sa première sortie en cette journée du 6 mai qui marquera certainement dans les annales de G.D.N.

Départ de Lannoy à 9 heures par tramways réservés. Insignes et toutes décorations.

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs aura lieu aujourd'hui, à 9 h., à la mairie.

Association Sportive Mishelat. — Répétition ce soir à 19 h. 30.

Orphéon Mishelat. — Répétition ce soir à 20 heures.

Etat Civil. — Publication. — Robert Masure, employé, rue Saint-Jacques, et Georgette Vandenbossche, mécanicienne, rue du Fresnoy, à Roubaix.

LYS

Pointage des chômeurs. — Le pointage des chômeurs aura lieu aujourd'hui à la mairie, à 9 h., 4e guichet.

Parti socialiste. — Assemblée générale de la section au siège, 65, rue de Leers, demain samedi 5 mai, à 7 h. du soir. Ordre du jour très important.

Réunion de la Commission de chômage aujourd'hui vendredi à 19 h., à la mairie.

FLERS

La Maison Moderne. — Les membres de la Société d'Habitation à Bon Marché « La Maison Moderne », sont convoqués en assemblée générale, le samedi 26 mai, à 16 h., au bureau annexe, rue Jean-Baptiste-Bonte, 14, présence indispensable.

Familles Nombreuses. — Les bénéficiaires de l'assistance aux familles nombreuses et de l'encouragement national aux familles nombreuses, sont avisés que l'état de paiement des allocations du mois d'avril est déposé chez M. le Receveur municipal, 12, rue de Lille, à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher, les mercredi et samedi, de 9 à 11 h., et de 14 à 16 h. Se munir de la carte.

Société de boules. — Les sociétaires de la société de boules du Fort Bavard, dont les noms suivent, sont priés de se trouver au siège, chez Mme Veuve Foreau, rue de Wasquehal, le dimanche 6 mai, à 16 h. 45, en vue du tournoi : Henri Delaplace ; Henri Dubuisson ; Désiré Caus ; Louis Selosse ; Jules Jardez ; François Temmermann.

Etat civil. — Naissances : Michelle Desquiens, rue Henri-Ghesquière, pavillon Saint-Gobain, 16 ; Jean Ovaert, rue Jean-Jaurès.

Publication : Jean Delsart, employé, à Annappes, rue de Lannoy, 8, et Marie-Madeleine Demouveaux, piquirière, à Flers-Lille, rue Jeanne-d'Arc.

TOUFFLERS

Harmonie Municipale. — Samedi 5 mai à 19 h., répétition générale.

LEERS

La Fanfare Saint-Vaast à Wattrelos. — La Fanfare Saint-Vaast a été invitée à Wattrelos, où elle se rendra dimanche 6 mai, pour participer à la Fête du Travail. Ce sera la première sortie des tirres scolaires. — En vue de cette audition, une répétition supplémentaire aura lieu ce vendredi, à 20 h., au Patronage.

Fraternelle des A. C. — Dimanche 6, à 16 h., réunion générale extraordinaire au local : Café Veuve Prévot, 1, rue de Roubaix.

La commission adresse ses plus vifs remerciements aux nombreuses personnes qui ont contribué à la réussite du jeu de dés organisé à l'occasion de la ducasse, prouvant ainsi leur sympathie envers la Société.

Secrétariat du Peuple. — Ce vendredi, permanence, de 19 à 20 h., au café Detremmerie, place de l'Eglise.

Secrétariat des Artisans. — Permanence ce vendredi, de 19 à 20 h., café Détremmerie, place de l'Eglise.

Statistique des chômeurs. — Semaine du 22 au 28 avril : il a été versé 4.371 fr. à 66 chômeurs complets, et 175 fr. à 6 chômeurs partiels, contre 61 chômeurs complet et 9 chômeurs partiel. — Le chiffre de 66 est le plus élevé depuis le début de la crise. — Aujourd'hui vendredi, pointage à 10 h., à la mairie.

Le paiement des indemnités aura lieu demain samedi, à 10 h. 30.

Syndicat Agricole. — La réunion mensuelle aura lieu lundi 7 mai, à 20 h., au café Delcroix, place de l'Eglise.

Gymnastique. — La Société « Saint-Vaast » participera le dimanche 17 juin, à Marquette, au concours régional de l'Union de Flandre. Les pupilles ainsi que la Fanfare concourront en division supérieure.

Partie de coqs. — Dimanche 6 mai, chez M. Georges Détremmerie, place de l'Eglise, partie de coqs : 2 de 3 mort pour 300 francs ; paire de plaisir à 50 fr. Victor Blin et ses amis contre Gaston Marchal, de Pecq et ses amis réunis de Bailleul. Au parc à 17 h.

Etat Civil. — Naissance : Louis Bourgeois, Gibraltar-Droit, 30 ; Zélia Couset, rue Mirabeau, 111 ; Jacques Pau, rue Marceau, 39 ; Claude Deblaere, rue de Wattrelos, 127 ; Jacques Deryck, rue de Néchin, 11.

Décès : Alphonsine Delcambre, 76 ans, rue Michalet, 8.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lahoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9-85.
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement).

UN HOMME BLESSÉ PAR UNE AUTO

Hier soir, vers 16 h. 45, un accident s'est produit, place Victor-Hassebroucq, à Tourcoing, devant l'hôtel de ville, à l'entrée de la rue Aristide-Briand et de la rue Nationale.

Un manœuvre de la maison de spiritueux Dupré-Duvillier, rue du Bus, nommé Maurice Tytegat, 25 ans, domicilié à Roncq, rue de Tourcoing, 93, passait avec une baladeuse chargée de deux caisses de bouteilles vides qu'il conduisait à la main.

A ce moment, une auto, rangée devant le grand perron de la mairie et pilotée par M. Henri Leroux, 24 ans, demeurant 9, boulevard de la Marne, à Tourcoing, faisait marche arrière pour se diriger vers le centre. La lésée voiturette fut tamponnée et renversée, ainsi que son conducteur, qui reçut les soins du docteur D'Halluin, lequel releva des contusions à la cuisse droite et au pied droit.

Il y a, en outre, de nombreuses bouteilles cassées.

M. Rossignol, commissaire de police du 2e arrondissement, de permanence, a ouvert l'enquête d'usage.

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'U. N. C.

Divers communiqués et affiches ont déjà fait connaître à la population que l'organisation du Congrès départemental annuel a été confiée, pour 1934, à la Fédération de Tourcoing.

Nous apprenons que cette manifestation comprendra les cérémonies suivantes :

A 8 h. 30 : messe à St-Christophe, sous la présidence de S.E. le cardinal Liénart. Les chants seront exécutés par la chorale « La Voix des Combattants ». Le sermon sera donné par Mgr Régent.

A 8 h. 30 : Au Temple, 21, rue de la Malcense, office religieux. Allocution par le pasteur Perret.

A 9 h. 30 : rassemblement des Sections, rues Nationale et adjacentes.

A 10 heures : départ du cortège, itinéraire : rue Nationale, place Victor Hassebrouck, rue de l'Hôtel de Ville, Grand Place, rues Carnot, Faidherbe, défilé devant le Monument aux Morts, rues Chanzy, Fidèle Lehoucq, place Charles Roussel, dislocation.

A 10 h. 45 : assemblée générale à l'Hippodrome.

A 13 h. 30 précises : banquet.

Les Anciens Combattants du Nord arriveront par le train et par la route. Des centaines d'autos particulières et d'autobus sont annoncés. Les garages envisagés se sont avérés insuffisants. Il en est de même pour la salle du banquet ; il a fallu augmenter la surface des locaux prévus, de façon à abriter un millier de congressistes.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

M. Louis CHOMBEAU, 58 rue Lafontaine à Tourcoing et les membres de sa famille, remercient sincèrement le chauffeur obligeant qui porta secours à Mme CHOMBEAU, victime d'un accident d'automobile le samedi 24 Mars à 18 h., Boulevard de l'Egalité à Tourcoin, ils le prient de vouloir bien se faire connaître et lui en seraient très reconnaissants ainsi qu'à toute personne susceptible d'avoir vu l'accident.

916 élèves des écoles ont appris à nager cette année scolaire

L'enseignement collectif de la natation donné aux élèves des écoles communales s'est terminé le 24 avril. Voici les résultats obtenus pendant l'année scolaire 1933-1934 :

1.076 élèves ont été inscrits pour ces cours ; ce nombre représente 27 classes de nos écoles primaires communales (22 premières et 5 secondes).

97 élèves n'ont pu terminer l'instruction pour des causes diverses et motivées ; 31 enfants ont malheureusement abandonné les cours sans autre motif que celui du refus des parents, motif qui ne peut être admis que lorsqu'il s'agit d'enfants devant encore fréquenter l'école une année au moins et par conséquent susceptibles de participer une fois à l'enseignement de la natation.

948 élèves ont suivi régulièrement les cours. Sur ce nombre, 918 savent nager. Le pourcentage est donc de 96,25 % (celui de l'an dernier était de 96,06 %).

24 élèves ont encore besoin, momentanément, d'être soutenus par une ceinture de liège et parviendront vraisemblablement à nager s'ils continuent à pratiquer la natation dans le courant de l'été.

8 enfants n'ont pas obtenu de résultat : ce sont des chétifs qui n'ont pu suivre la progression normale établie pour l'effectif du groupe. Plusieurs d'entre eux pourront d'ailleurs reprendre les cours l'an prochain, avec plus de chance de succès.

Les cours de perfectionnement ont repris depuis le lundi 30 avril, et les championnats de fin d'année se termineront par la fête traditionnelle de juillet.

DU POISSON FRAIS A BON MARCHE. — Tous les vendredis, au SIEGE SOCIAL, 5 rue des Anges, et dans les principales Succursales de la SOCIÉTÉ ECONOMIQUE, demandez la CAISSETTE DE 1 KILOG NET de Poisson pour 5 FRANCS. Prix spécial par quantité. — **BAISSE SENSIBLE SUR LES BEURRES** : Doux : le 1/2 kilog 9,00 et 8,25 — 1/2 Sel Bonnaire 8,50 — Delcroix 8,75 — Œufs frais extra gros : 0,35 — Moyens : 0,30. — Asperges Libbys, la grande boîte 6,75. — **POUR COMMUNIONS** : Dragées et boîtes de Fantaisie — Champagne, Vins et Liqueurs à des prix intéressants. 4004.

CONCERT AU GRAND PARC

Dimanche 6 mai, à 16 heures, aura lieu un concert public au Grand Parc, rue de la Fin de la Guerre par l'« Harmonie municipale » et « l'Orphéon des Travailleurs ».

En voici le programme : 1. « Hermione », ouverture, Marc Delmas ; 2. « Suite brève », Louis Aubert : a) Menuet, b) Berceuse, c) Air de Ballet ; 3 « Parsifal (enchantement du Vendredi-Saint), Richard Wagner ; 4. « La Damnation de Faust » (Menuet des Follets), Hector Berlioz ; 5. « Javotte », fantaisie, C. Saint-Saëns, par « l'Harmonie municipale », sous la direction de M. Lucien Niverd, prix de l'Institut ,directeur du Conservatoire.

1. « Les Abeilles », de la Tombelle ; 2. « Hymne du Pain », Tilman (ténor-solo, M. Robert Ghesquières), par « l'Orphéon des Travailleurs », sous la direction de M. Charles Duquesnoy.

Union des Commerçants du Centre

A la suite d'une réunion de Commission, l'Union des Commerçants du Centre de Tourcoing prie ses adhérents de bien vouloir pavoiser, le drapeau national et le drapeau des Commerçants, le dimanche 6 mai, à l'occasion du Congrès des Anciens Combattants.

LE GALA DES SEVIGNETTES

La grande matinée de gala de l'Amicale des anciennes élèves de l'Institut Sévigné de Tourcoing, offerte aux membres honoraires et actifs, aura lieu au Théâtre Municipal de la place Le Verrier, le dimanche 6 mai à 15 h. 30.

LA CRIEE AUX HALLES

Marchandises vendues à la criée, le 3 mai :

Fleurs, 6 à 18 fr. le colis ; navets, 3 fr. le kg. ; petits pois, 2,90 le kg. ; poireaux, 1,25 à 1,45 la botte ; choux-fleurs, 1,25 la pièce ; choux verts, 19 à 20 fr. le colis ; fèves, 1,70 le kg. ; chicons, 1,10 le kg. ; laitues, 5 à 14 fr. le colis ; céleris, 0,25 à 1,20 la pièce ; oranges, 1,80 à 2 fr. le kg. ; pommes, 79 fr. la caisse ; saucisson, 10 fr. le kg. ; port-salut, 3 à 6,75 le kg. ; asperges, 2,90 à 3 fr. la botte ; hollande, 16 à 17 fr. le kg. ; beurre, 14 à 17,50 le kg. ; artichauts, 0,25 à 1 fr. la pièce ; carottes, 1,75 à 2 fr. le kg. ; citrons, 2,25 le kg. ; bleu d'Auvergne, 5 à 6 fr. le kg. ; merluches, 2,50 à 3 fr. le kg. ; maquereaux, 2 à 2,25 le kg. ; merlans, 1,75 le kg. ; saumon rose, 9 fr. le kg. ; harengs salés, 15 à 22 fr. le fût.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — La répétition prévue pour ce soir n'a pas lieu.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Pas de répétition dimanche 6 mai 1934.

CHORALE DES XXX. — Ce soir à 20 h. répétition générale au local, rue du Gand, 130. Rapport de la réunion du Commission du 30 avril dernier.

JAZZ LES JEUNES DE L'HARMONIE. — Ce soir à 19 h. 45, chez M. le professeur de piano Liagre, 10, rue du Sentier, répétition de l'orchestre-jazz.

BIGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce soir, répétition générale à 20 h. Nouveau morceau à l'étude.

FANFARE LES INTIMES. — Ce soir à 19 h. 15, répétition générale au siège.

GROUPE DES MUTILES. — **Suite de la Fête Enfantine** : La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses Cantons, informe ses membres qui n'ont pu assister à la fête enfantine de dimanche dernier, qu'ils peuvent retirer les objets utiles ainsi que les friandises et les jouets, au siège, 43, rue du Hare jusqu'au samedi 5 mai de 9 h. à midi et de 14 à 17 h.

Afin d'éviter l'avarie des friandises, la Commission invite les adhérents à se présenter le plus tôt possible pour retirer le paquet destiné à leur enfant.

FÉDÉRATION DES AMICALES. — La Fédération des Amicales rappelle aux Présidente et Présidentes d'amicales et amicalistes, que c'est demain le dernier délai d'inscription pour le train spécial du 20 mai, pour assister au Congrès de la Ligue de l'Enseignement.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marcel Wydooghe, 1, rue Nationale, 138 ; Gisèle Devianne, rue Nationaal, 138 ; Dominique Ledoux, rue de la Baille, 140 ; Odette Debondue, rue Nationale, 138 ; Pierre Piters, rue des Poutrains, 61.

Publications. — Pierre Toemaes, imprimeur, rue du Calvaire, 44, et Raymonde Demeulemeester, repreuseuse à Mouseron ; Fernand Deledique, rattacheur à Roubaix et Augusta Lampe, employée, rue Wattignies, cour Delhay, 3.

Décès. — Alfred Debonnet, 64 ans, rattachaur, rue Natpionale, 138 ; Georgette Verghote, 3 ans, rue Fin-de-la-Guerre, cour Pouchain, 33 ; Octavia Dumortier, 8 ans, a.p., veuve Polydore Van Nieuwenhuyse, rue Baille, 37.

HALLUIN

DES VIEUX OUVRIERS A L'HONNEUR

L'Usine Defretin, rue de la Gare, lors de la dernière promotion des Médailles d'honneur du Travail, comptait 130 ouvriers ou employés titulaires de cette distinction.

Pour fêter ces leux ouvriers et rémettre à chacun d'eux, cette médaille du Travail, une réunion privée fut organisée dans l'usine. La cérémonie fut présidée par MM. Georges et Raymond Defretin.

Au cours de celle-ci, cette distinction leur fut remise, puis chacun reçut un cadeau, tandis qu'un vin d'honneur était servi à toute l'assistance.

LES FETES DE L'ABATTOIR

C'est samedi soir que vont débuter les grandes fêtes populaires du quartier de l'Abattoir.

Outre le programme attrayant que nous avons publié, une véritable ducasse s'installe. En effet, des forains sont arrivés et manèges et attractions diverses donneront à ces fêtes un attrait plus séduisant encore.

Avec la participation du beau temps, le cortège de dimanche après-midi, principalement — avec le concours des beaux groupes carnavalesques d'Halluin, attirera dans ce populaire quartier une foule très nombreuse, pour le plus grand bien du petit commerce.

Une foire aux plaisirs. — Elle aura lieu dimanche 6 mai, ainsi qu'une vente de charité, dans les locaux du Cercle catholique, rue de la Gare.

Plus de vingt comptoirs-stands et attractions seront à visiter.

Il y aura café-restaurant, pâtisserie, confiserie, des frites parisiennes et music-hall.

Dans la cour, ducasse avec carrousel, manège et attractions diverses, cirque, cinéma, etc.

Le soir, feu d'artifice.

La fête continuera les 6, lundi de Saint-Hilaire et le 7 mai.

Après les Fêtes Belgo-Françaises. — Après les magnifiques fêtes de dimanche dernier, la section Halluinoise des Anciens Combattants Belges, heureuse et fière des résultats obtenus, considère comme un devoir d'exprimer sa profonde et sincère gratitude à tous ceux qui l'ont aidé dans l'organisation ou contribué au succès de cette belle cérémonie.

La Section exprime aussi sa vive reconnaissance envers la population halluinoise tout entière, qui, si généreusement a accueilli les collecteurs et répondu avec tant d'empressement et d'unanimité à l'appel du Comité en pavoisant les demeures.

Cet reconnaissance va aussi à l'Administration Municipale qui lui a permis la libra disposition des rues et places publiques ; à M. le Doyen, qui a voulu s'associer à la manifestation.

La Section s'excuse si des omissions étaient ici commises.

A tous, elle adresse avec l'expression renouvelée de sa viva gratitude, un reconnaissant et cordial merci.

Société Avant-Garde. — Répétition de gymnastique, ce vendredi soir, de 19 à 21 h.

Un concert-apéritif. — Dimanche, au local des A. C., Foyer de la Paix, un concert-apéritif est organisé de 11 à 13 heures.

On y entendra M. Julien Vandeputte, chef des « Accordéonistes Halluinois », lauréat du Conservatoire ; Frédéric Vanackère, pianiste, professeur aux écoles de musique de Menin et Poperinghe, et Omer Verraes, saxophone-solo de la « Philharmonie d'Halluin ».

Chez les Archers de la Saint-Georges. — A l'occasion de l'inauguration de son nouveau local, 65, rue de Lille, les arbalétriers de la Saint-Georges avaient organisé un grand concours de tir entre les sociétés d'Halluin, de Bailleul, Lille, Haubourdin, Dottignies et Menin.

Le 1er prix, 125 fr., a été obtenu par M. Jules Poupart de la Saint-Georges, d'Halluin. — Le prix de gauche (75 fr.), à M. Charles Dejonghe, d'Halluin ; celui de droite (75 fr.) à M. Julien Wallaert, de Bailleul.

Le deuxième prix de gauche et celui de droite (50 fr.) par MM. Charles Holliaert, de Dottignies et Julien Vandewèghe, de la Saint-Georges d'Halluin.

D'autres prix ont été gagnés par MM. Henri Leenknegh, d'Halluin ; Léon Façon, de Bailleul ; Maclaise Leblanc, d'Haubourdin; Albert Hoste, d'Halluin ; Constant Lefebvre, de Menin ; Arthur Scherconsse, de Bailleul; Henri Poupart, Ernest Nuttin, Camille Hoste, Louis Crombez, Omer Maillait, Victor Verraest, Emile Vannienwenhuyse, tous d'Halluin. — Les épreuves dû tir commencées à 13 h., se sont terminées à 18 h. La distribution des prix a été faite immédiatement après, par M. Vuylsteke, président des Arbalétriers de la Saint-Georges.

Comité des fêtes belgo-françaises. — Une réunion pour samedi 5 mai, à 19 h., au café Lannoy, face au cimetière.

Le Comité invite à cette réunion toutes les personnes qui, à un titre quelconque, ont prêté leur concours gracieux et dévoué aux fêtes belgo-françaises de dimanche dernier.

A la « Philharmonie ». — Samedi 5 mai, à 20 h., réunion pour les musiciens participants à la retraite aux flambeaux organisée dans le quartier de l'Abattoir.

Pour le groupe des « Mousses Cadets », dimanche 6 mai, rassemblement au café des « Vieux Amis », à 14 h.

Chez les « Amis Réunis ». — Ce groupe carnavalesque de la Pannerie, tiendra une réunion générale samedi 5 mai, à 19 h. Répétition pour les musiciens et ballets.

Pour le dimanche 6 mai, rassemblement à 13 h. 30.

Groupe des mutilés. — Les membres du groupe des mutilés qui ont des enfants de moins de 13 ans et qui n'ont pas assisté à la fête enfantine de Tourcoing, dimanche dernier, sont invités à se présenter au plus tôt, au siège, 28, rue Française, pour retirer lots, jouets et friandises qui leur sont destinés.

Dispensaire d'hygiène. — Ce vendredi permanence ouverte de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etat civil. — Naissance : Simonne Tierrie, 66, chemin de Linselles.

RONCQ

Anciens Militaires du Centre. — Dimanche 6 mai, au local, café du Cygne, à 17 heures, aura lieu la réunion trimestrielle. La Commission invite les membres à participer au cortège de la fête Jeanne d'Arc, le 13 mai prochain.

Avis aux chômeurs. — Aujourd'hui vendredi, pointage et paiement des chômeurs partiels à 9 heures.

Pointage des chômeurs complets de 10 h. 30 à 11 heures.

Embuscades de l'Avant. — Pour les anciens combattants et les victimes de la guerre « Embuscades de l'Avant », la permanence de demain, samedi 5 mai, aura lieu au Blanc-Four, au café Henri Lamarcq, rue de Tourcoing, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Harmonie Ouvrière. — Ce soir, à 19 h. 30, à la Maison du Peuple, répétition générale.

Aux Accordéonistes. — Les sociétaires sont avisés que ce vendredi soir, au café Verhelst, à 19 h. 30, a lieu la répétition.

LINSELLES

Assistance aux familles nombreuses. — On sait que des protestations très vives de la part des Conseils Municipaux et des Conseillers Généraux ont été élevées contre l'injustice profonde de la réglementation nouvelle interdisant le cumul des Allocations familiales et de l'Encouragement national aux familles nombreuses.

Les décisions nouvelles qui ont dès à présent force de loi ne pourront malheureusement pas être réformées avant plusieurs mois.

Aussi, les anciens bénéficiaires de l'Encouragement National pères d'au moins quatre enfants âgés de moins de 13 ans, sont vivement engagés à faire de suite à la Mairie de Linselles, leur demande régulière d'assistance aux familles nombreuses.

Ils doivent se munir : 1° de leur livret de famille ; 2° d'un certificat de salaire pour chaque travailleur de la famille ; 3° s'ils sont propriétaires, d'un extrait de rôle délivré par la Perception.

MOUVAUX

Enquête administrative. — Une enquête est ouverte sur le projet déposé par M. Edouard Tiberghien qui sollicite l'autorisation de couvrir l'Espierre sur une longueur de 3 mètres en amont du Pont du Sentier des Coulons.

Les pièces de ce projet seront à la disposition des intéressés à la mairie durant 15 jours, du 1er au 15 mai.

Tournée du percepteur. — Le percepteur se rendra à la mairie, samedi 5 mai de 8 h. 30 à 10 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandants.

EN BELGIQUE

MENIN

Un motocycliste grièvement blessé

M. Vanhée Joseph, coiffeur, né à Gheluwe 12 février 1908, demeurant à Menin, 147, rue d'Ypres, avait fait une excursion en moto. Sa femme, Depreytère Hilda ,avait pris place sur la même moto, derrière lui. Arrivé vers 20 h., dans la commune de Saint-Denys-les-Gand, il entra en collision avec un cycliste, M. De Wilcke, demeurant à Ledeberg, chaussée de Hundelgem.

Le motocycliste fut projeté lourdement à terre, ainsi que sa femme. Vanhée Joseph fut relevé avec une grave blessure à la tête et transporté dans une clinique à Gand. Son état est désespéré. Quant à son épouse ,elle en a été quitte avec une grande peur. Le cycliste De Wilke a été blessé à la tête. Mais, heureusement, sans gravité.

Les deux véhicules ont été endommagés. Une enquête est ouverte.

LA FOIRE DE MAI

Voici la liste définitive des établissements forains qui seront installés sur le champ de foire : Cirque De Muynck frères ; Carrousel The Lindy Loop (Middernacht) ; Luna Park (Ve Aug. Vandekerchove) ; Toubillon-Roue dansante (Coster-Sosman) ; Auto-Skooter enfantin (Vanhandenhove) ; Carrousel enfantin (Deleu) ; Train Lilliput-Pullman (Renard) ; Golf Band (Casier) ; Carrousel galopant (D'Koey) ; Magic Cestel (Sellier-Gransart) ; Chamonix (Counick) ; Attraction de la Métamorphose (De Ryckel) ; Théâtre St-Antoine de marionnettes (Verheylesoon) ; Exhibition d'animaux phénomènes (Timmerman) ; Fritures Fritz fil et Bruxelloise ; Confiseries ; Boutiques de croustillons ; Photographie ; Jeux d'adresse : Tirs ; etc...

TEMPLEUVE

Arrestation. — La gendarmerie a arrêté Declaity Louis, forain, né à Commercy (France) le 3 avril 1912, sans domicile connu en Belgique, qui avait à subir une peine de 2 mois d'emprisonnement. Il a été écroué à la prison de Tournai.

TOURNAI

Arrestations. — La police a arrêté et écroué à la prison de Tournai en vertu d'une ordonnance de capture, les nommés Boulé Arthur, demeurant rue Allard L'Olivier, 35 et Durieux Adrien, demeurant, quai Taille-Pierres, 2.

Vagabondage. — Le nommé Liétard Joseph, né à Wiers, le 1er juillet 1880 qui se trouve sans moyens d'existence a été écroué à la disposition de l'officier du ministère public, du chef de vagabondage.

Vol d'un vélo. — Le nommé Olivier Léon, mécanicien, demeurant à Templeuve a déposé plainte à la police à charge d'inconnu inculpé d'avoir volé son vélo qu'il avait momentanément abandonné contre la façade de la Clinique Saint e Anne, rue du Château.

Conseil communal. — Le Conseil Communal se réunira à l'Hôtel de Ville vendredi, 4 mai, à 19 heures.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups. — 182 frs d'amende avec sursis à Wangermes Alphonse, cultivateur, à Anvaing, pour coups portés à Lefebvre J.-Bte.

Coups à agent de la force publique. — Flament Joseph, houilleur, à Blaton, faisait du tapage dans un café ; il porta des coups au garde-champêtre requis et lui résista avec violence. 30 jours de prison et 252 frs d'amenda.

Bricoles. — 700 frs d'amende avec sursis à Tangre Adolphe, ouvrier mineur, à Maubray, pour détention de bricoles.

Délit de chasse. — Planchon Norbert, plafonneur, à Tournai, a été surpris faisant usage de filets et de bricoles. Il est en état de récidive. Il encourt 15 jours de prison et 2.800 frs d'amenda.

Coups. — Liviau Louis, ouvrier traceur, à Templeuve, a porté des coups et fait blessures à Desmet Maurice et à son épouse Tambour Ghislainie. 182 francs d'amende avec sursis.

LA VIE CORPORATIVE

La question des heures supplémentaires

« L'Officiel » publie l'avis que voici :

« Le ministre du Travail a été saisi d'une demande tendant à la suspension provisoire, en totalité ou en partie, des heures supplémentaires prévues par l'article 6, 3°, du décret du 11 février 1924, modifié par le décret du 23 février 1934, relatif à l'application de la loi du 23 avril 1919 sur la journée de huit heures dans les industries du bâtiment et des travaux publics.

» Cette demande émane de la Fédération nationale confédérée des travailleurs du bâtiment et des travaux publics, 211, rue Lafayette, à Paris.

» Les organisations patronales et ouvrières, conformément à l'article 6, paragraphe 3, du décret du 11 février 1924 précité, sont priés de faire parvenir leur avis sur les industries du bâtiment et des travaux publics et les régions pour lesquelles, en raison d'un chômage extraordinaire et prolongé, un arrêté devrait intervenir en vertu de la disposition ci-dessus visée, en vue de suspendre provisoirement, en totalité ou en partie, l'utilisation des heures supplémentaires prévues par l'article 6, 3°, du décret. Elles signaleraient, le cas échéant, les accords intervenus entre les organisations patronales et ouvrières auxquels elles estiment que l'arrêté à intervenir devrait se référer ; elles communiqueraient, à cet effet, une copie conforme de ces accords.

» Les organisations patronales et ouvrières intéressées devront donner leur avis dans le délai maximum d'un mois.

» Leurs communications devront être adressées au ministère du Travail, direction du travail, 2e bureau, 127, rue de Grenelle, à Paris (7e). Inutile d'affranchir. »

COLOMBOPHILIE

Les concours organisés dimanche prochain

A ROUBAIX

CHANTILLY et RAMBOUILLET AU CERCLE LA « CONCORDE ». — Aujourd'hui vendredi mise en paniers du concours sur **Rambouillet** donné en commun avec l'Union des Six. 1.000 fr. du prix d'honneur répartie en 10 prix de 10 fr. ; régulateur et vélos par séries de 2 pigeons désignés.

— Samedi en paniers pour **Chantilly** doté de 2.500 francs de prix d'honneur en espèces et répartis suivant la formule employée dans les trois premiers concours de l'Union des Six Fédérations.

RAMBOUILLET A LA MUTUELLE. — En accord avec les fédérations **Déblotte** de Ronbaix et **Allanos** de Lannoy, la Mutuelle organise un magnifique concoûre sur Rambouillet, avec mise en loges chez MM. Bogaert, **224, rue Pierre-de-Roubaix** et Dubois, **Place du Travail.** — Honneur, Vélo et Régulateur au prorata. Jeu habituel. — En paniers aujourd'hui vendredi de 15 à 19 h. — Les gros pigeonniers ne seront admis que pour l'Honneur.

CHANTILLY PAR LA MUTUELLE. — Dans les même postes, Chantilly. Jeu habituel. — Gratuitement : 10 séries de 10 francs, una par amateur. — En paniers samedi de 15 à 17 heures. — Les 2 concours peuvent se contater dans le même appareil.

Sont convoqués : Vandenbergha ; Mouray, Servoise et Debève.

CHANTILLY A LA ROUBAISIENNE (Aile Gauche). — Ce dimanche, Chantilly, au siège, 75, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Pendulette et régulateur par séries de 2 désignés ; Services à café par série de 2 non désignés.

La Commission rappelle à ses nombreux partisans qu'un bureau de marquage avec dépôt des consitateurs, est ouvert chez M. Patolin, **5, rue du Luxembourg.**

RAMBOUILLET ET CHANTILLY AU PROGRÈS (Union des Six). — Ce vendredi enlogement du concours de **Rambouillet** donné en association. Honneur 1.000 francs répartis en 10 prix de 10 fr. Régulateurs par séries de 2 pigeons désignés et vélos.

— Samedi 5, en paniers pour **Chantilly.** Ce concours sera doté de 2.500 fr. de prix d'honneur répartis suivant la formule appliquée précédemment.

CHANTILLY A LA FRATERNELLE (Aile Droite). — Dimanche 6 mai, Chantilly au siège, chez M. Delepierre, 202, rue de Lannoy. En paniers de 15 h. 30 à 19 h. — Honneur au prorata. Jeu de poules habituel. Séries vélo et régulateur par 2 désignés. Baromètre ou pendulette au choix par série de 2 non désignés à 0.50 du pigeon.

CHANTILLY et RAMBOUILLET AU GERCLE « UNION ». — Aujourd'hui mise en paniers du concours sur **Rambouillet** doté de 100 prix de 10 fr. Jeu habituel.

— Demain samedi, en paniers pour le 4e Concours de l'Union des Six, sur **Chantilly.** Honneur 2.500 fr. répartis suivant le programme établi.

A WATTRELOS

RAMBOUILLET ET CHANTILLY AU PROGRÈS (Union des Six). — Aujourd'hui vendredi, en paniers pour **Rambouillet** doté de 100 prix de 10 fr. Les régulateurs et vélos se joueront par séries de 2 designés. Jeu habituel.

— Samedi enlogement du 4e concours de l'Union des Six sur **Chantilly.** Honneur 2.500 francs répartis en 200 prix de 5 fr. ; 2 séries de 100 fr., 10 de 50 fr. et 32 de 25 fr. (une par amateur) ; 5 régulateurs garantis par série de 2 désignés (1 fr. par pigeon). Vélo et reliquat 2 sur 3 désignés, mise 1 fr.

CHANTILLY PAR LA MAISON COLOMBOPHILE. — Dimanche 6 mai, Chantilly, honneur 100 fr. ; 2 superbes chaises longues et 8 prix de 10 fr. par série de 2 (une par amateur). Régulateur série de 2 désignés. Lâcher seul. Pas de retenue. Mise en paniers demain samedi jusque 6 h. 45.

RAMBOUILLET ET CHANTILLY A L'INDEPENDANCE (Union des Six). — Aujourd'hui en paniers pour **Rambouillet.** 1.000 fr. de prix d'honneur en 100 prix de 10 fr. ; régulateurs et vélos par séries de 2 désignés.

— Samedi enlogement pour **Chantilly** doté de 2.500 francs de prix d'honneur en espèces répartie comme à l'ordinaire.

DRESSAGES. — Chez M. François Codron, 5, rue Thiers, entraînement tous les lundis sur **Vitry** ; mercredi sur **Albert**, en paniers jusque 7 h. (0.25 par pigeon). — Vendredi et samedi : **Seclin**, en paniers jusque 9 h. (0.20 par pigeon. Tous les lâchers pour 12 h. 30.

A CROIX

RAMBOUILLET ET CHANTILLY AU CENTRE ET AVENIR (Union des Six). — Aujourd'hui enlogement du concours sur Rambouillet doné en alliance avec les « Six ». 1.000 fr. de prix d'honneur répartis en 100 prix de 10 fr. ; vélos et régulateurs par série de 2 designés. Jeu habituel.

— Continuant ses concours en commun, l'Union organise dimanche sa 4e épreuve. Mise en paniers samedi pour **Chantilly** doté de 2.500 fr. de prix d'honneur, répartis de la façon coutumière.

DRESSAGES. — M. Fernand Guenée, rue **de la Lionne** continue ses dressages dans l'ordre et aux heures qui furent publiées ultérieurement, et remercie les nombreux amateurs qui restent fidèles à son poste.

— Tous les vendredis, samedis et dimanche, Seclin chez M. Gosseuis, **rue Courbat 55.** En paniers jusque 9 h. 45. Lundi et mercredi Albert, jusque 6 h. 50.

A LYS-LEZ-LANNOY

CHANTILLY AU PROFIT DES MUTILES ET REFORMES. — Lundi 21 mai, chez M. Ducoulombier, Place de Lye, grand concours sur **Chantilly** au profit des Mutilés et Réformés. Plus de 50 séries de grande valeur seront jouées gratuitement à raison de une par amateur. Reglement et jeu du groupement de Lys-Lers-Lannoy. En paniers le dimanche 20 mai jusque 7 h. 30.

A LYS-LEERS-LANNOY

RAMBOUILLET ET CHANTILLY A L'ALLIANCE. — Aujourd'hui en loges pour **Rambouillet** chez M. Jules Breton, 43, rue de Touffers, à Lys.

Dimanche 6 mai, concours sur **Chantilly.** En paniers samedi chez MM. Gustave Delreux, gare de Lannoy et Albert Keunebroucq à Leers. — Les deux concours sur le même constateur. Dépouillement chez M. Gustave Delreux, Gare de Lannoy.

A TOURCOING

CHARTRES ET CHANTILLY A L'ENTENTE TOURQUENOISE. — Aujourd'hui mise en paniers de 10 à 19 h. pour **Chartres.** — 250 fr. gratuits en 10 séries de 25 fr. (une par amateur). Mise obligatoire 2